

« C'est nous les gars de la Marine... »



Composée de 76 musiciens professionnels, la Musique des Equipages de la Flotte est l'une des plus prestigieuses formations musicales des armées françaises.

Elle contribue au rayonnement culturel de la Marine Nationale avec de nombreux concerts et assure sa mission de cérémonial militaire.

Depuis septembre 2006, le Chef de Musique de Classe Exceptionnelle Marc Sury dirige cette formation, assisté du Chef de Musique de Première Classe Alexandre Kosmicki et du Premier-Maître Virginie Chalet, Tambour-Major.

Cette formation musicale a pour mission:

- d'apporter son concours dans le cadre des cérémonies militaires et commémoratives ;
- de contribuer au rayonnement et à l'image de la marine au travers de prestations musicales et culturelles tant dans le cadre militaire que civil ;
- de tisser des liens et entretenir des échanges avec les milieux culturels, musicaux et pédagogiques civils.

L'activité de rayonnement comprend :

– Des concerts

- à l'Opéra de Toulon,

- au Musée National de la Marine,
- pour des municipalités,
- pour des associations,
- dans des festivals (de musique militaire, de musique classique, de jazz, d'ensemble de cuivres ...),
- à vocation pédagogique,
- pour les seniors,
- au bénéfice d'œuvres sociales,
- dans des hôpitaux,
- dans des maisons de retraites.

- Des aubades

- Des parades (lors des festivals de musiques militaires notamment),

- L'interprétation des Hymnes nationaux lors des rencontres sportives de niveau international,

- L'enregistrement de CD mettant à l'honneur le patrimoine musical existant ou la création d'œuvres nouvelles.

Dans le cadre du cérémonial militaire, l'activité comprend :

- Les cérémonies des couleurs
- Les cérémonies de présentation au Drapeau
- Les honneurs rendus aux Autorités
- L'accueil de bâtiments lors de leur retour de mission
- Les défilés
- Les aubades
- Les cérémonies patriotiques
- Les parades

Comment solliciter la Musique?

Pour solliciter la Musique des Equipages de la Flotte, merci de prendre contact avec le «bureau prestations» de la Musique des Équipages de la Flotte.

Téléphone : 04 22 42 01 28 - 04 22 42 01 28 ou par mail à mus.tln@wanadoo.fr

En fonction de vos souhaits, des possibilités et disponibilités de la Musique, vous

formulerez par écrit et pour décision votre demande de concours de la Musique simultanément auprès de :

Monsieur le Vice-Amiral d'Escadre Yves Joly

Commandant la zone, la région et l'arrondissement maritime de la Méditerranée,

Préfet maritime de la Méditerranée

BP 921

83800 TOULON CEDEX

Sources : Ministère de la Défense , Marine Nationale